

Académie de POITIERS		
Etablissement : Collège Jules Verne 1 rue du Petit St-Cybard 16008 ANGOULEME Cedex	Tél : 05 45 95 26 38 Fax : 05 45 94 15 04	Personne contact : M. LAGARDE
PNI 2 - innovation 9	Protection de l'enfance et santé	

PROTECTION DE L'ENFANCE ET SANTÉ EDUCATION A LA CITOYENNETÉ ACTIONS MENÉES DE 1996 A 1999 AU COLLEGE JULES VERNE D'ANGOULÊME

Le collège Jules Verne est un « collège de centre ville » d'environ 500 élèves dont le recrutement est très hétérogène puisque portant sur des quartiers très divers de la ville d'Angoulême. De plus, à chaque niveau se trouve une classe à horaires aménagés musique : classes CHAM et le collège scolarise en plus les enfants du foyer de protection de l'Enfance Leclerc Chauvin. L'équipe enseignante est composée d'un noyau stable d'une vingtaine de professeurs complété maintenant de plusieurs collègues en complément de service ou de titulaires académiques.

Année 1996 - 1997

Depuis plusieurs années, certains cas de maltraitance, d'enfants à problèmes, de situations familiales difficiles... ayant des répercussions sur les comportements des enfants ont alerté une partie des personnels de l'établissement.

Une première action, inscrite au projet d'établissement élaboré en Mai 1996, avait pour intitulé « Protection de l'enfance » au sens large. Elle était associée à un volet éducation à la santé.

Au cours de cette année scolaire 96 - 97, s'est mise en place une équipe formée :

- du principal et du principal adjoint
- de la gestionnaire
- de la secrétaire
- de huit enseignants
- du médecin et de l'infirmière scolaire
- de l'assistante sociale scolaire

Les modalités de l'action ont été définies au cours de plusieurs réunions de l'équipe au cours desquelles l'équipe a pu rencontrer une grande partie des futurs intervenants. Le volet « information des adultes » est celui qui a été retenu sous la forme initiale de trois conférences organisées le soir. Seraient conviés à ces débats les adultes du collège mais aussi tous les parents d'élèves.

A. Les actions en direction des adultes

La première conférence a eu lieu le 21 Janvier 1997. Elle était consacrée à la connaissance des services de la Justice (présence du Procureur de la République), de la police (présence d'un inspecteur de la brigade des mineurs), de la gendarmerie (présence d'un spécialiste des problèmes de délinquance et de toxicomanie des jeunes) et à une présentation de l'Association de la Protection, de l'Information et de la Défense de l'Enfance (présence de la présidente de l'APIDE).

La deuxième conférence a eu lieu le 6 Mars 1997 et était consacrée à la connaissance des services de l'aide sociale à l'Enfance en présence d'éducateurs spécialisés, d'assistantes sociales, du directeur de l'Aide Sociale à l'Enfance de Charente et du directeur du centre départemental de l'enfance.

La troisième conférence a eu lieu le 29 Avril 1997 et était consacrée aux problèmes psychologiques de l'adolescence (crise d'adolescence, les passages à l'acte, l'adolescent en difficulté...) en présence des personnels de santé du collège et d'un médecin pédopsychiatre.

Suite à ces trois conférences - débats, les adultes du collège ont souhaité recevoir une information plus détaillée sur les produits illicites. Ainsi le 22 Mai, une nouvelle conférence animée par un capitaine de police, policier formateur anti-drogue a eu lieu.

Bilan de ces quatre soirées

Nos objectifs en direction des adultes ont été partiellement atteints. Le projet Prévention Santé a permis de constituer une «équipe-relais» bien impliquée et sensibilisée aux problèmes des adolescents. Nous pouvons regretter le manque de mobilisation des parents et de certains enseignants : présence aux conférences, implication future dans le projet.

B. Actions en direction des élèves

En fin de troisième trimestre, une action en direction des élèves s'est mise en place. Chaque classe de 6^{ème} a bénéficié d'une information sur la protection de l'Enfance faite par l'équipe de santé scolaire et l'assistante sociale rattachée au collège. Une information écrite a été au préalable transmise aux parents de ces élèves. Le travail auprès de chaque classe a consisté en une séquence de 1h30 avec support vidéo (cassette interactive sur les abus sexuels, présentant des espaces de parole où les enfants peuvent s'exprimer), puis le texte de la chanson de la cassette a été distribué à chaque élève, remise aussi du n° vert national et du n° de l'APIDE ainsi que d'une fiche d'évaluation.

Remarques :

Par rapport au projet initial, certains aspects inscrits au projet d'établissement notamment pour le volet santé n'ont pas été faits ou simplement dans le cadre des cours de biologie.

Pour les quatre conférences à destination des adultes aucune « mémoire de l'action » n'existe.

Année 1997 - 1998

L'équipe s'est modifiée au niveau des enseignants (trois départs du collège ou retraite, deux nouveaux venus) et deux personnels ATOS ont rejoint l'équipe.

Dans le prolongement de l'action 96 - 97, une délégation de l'équipe est allée visiter les locaux du foyer départemental de protection de l'Enfance Leclerc Chauvin pour mieux appréhender la réalité du travail de terrain de nos partenaires.

Suite à la découverte ou à la prise de conscience des risques réels de tentations envers l'offre de drogues auxquels sont particulièrement exposés les élèves du collège, le projet a été orienté dans le sens d'une réflexion sur les toxicomanies. C'est ainsi qu'un questionnaire très ouvert (deux questions seulement) a été remis à tous les élèves de 4^{ème} et 3^{ème} lors des cours de biologie. Ces questionnaires anonymes étaient récupérés la semaine suivante par les professeurs de biologie. Ainsi le taux de retour et de réponses a été très important.

1^{ère} question : Qu'avez-vous à dire sur les drogues ? (276 réponses soit 92%)

2^{ème} question : Que souhaitez vous savoir à ce sujet ? (236 réponses soit 87%)

Le dépouillement des questionnaires a été fait par le Docteur Decouty (médecin scolaire) et le Docteur Pénard (pédopsychiatre). Un message réponse a ensuite été élaboré par ces médecins puis a été transmis aux élèves par l'intermédiaire de professeurs membres de l'équipe. Ce document comprenait :

la définition de l'O.M.S. du terme drogue

quelques précisions sur la dépendance physique et

psychologique

des informations sur les drogues réglementées (alcool, tabac, médicaments) et sur les drogues illicites.

des conseils pour aider celui qui se drogue

Ce document constitue l'annexe I.

En Mai 1998, une conférence-débat ouverte à la fois aux adultes et aux élèves faisait suite au questionnaire et élargissait le thème : « Les relations parents-enfants dans le cadre de la toxicomanie ». L'assistance était en fait composée essentiellement d'adultes, les quelques élèves présents suivirent fort distraitement les débats. Ces adolescents avaient été amenés par leurs familles mais manquaient quant à eux de réelle motivation.

La deuxième étape de l'action menée cette année là a été la mise en place d'un « Point écoute santé » ouvert à tous les élèves de 4^{ème} et 3^{ème}. Par trois fois le médecin scolaire et l'infirmière scolaire ont animé ce point écoute qui s'est déroulé dans le créneau 12h30 - 14h. Les débats ont essentiellement porté sur l'alcoolisme et le tabagisme. Le nombre d'élèves venus spontanément à ces points écoute a été faible (une douzaine) mais correspondait pour ces élèves là à un vrai besoin de débat.

Remarques

Par rapport à l'année précédente l'action a été davantage menée en direction des élèves (questionnaire puis débat toxicomanies et point écoute santé) mais en revanche certains aspects abordés en 96-97 (sensibilisation des élèves de 6^{ème} sur le thème protection de l'Enfance) n'ont pas été reconduits. Cela marque la difficulté pour l'équipe d'agir dans plusieurs directions.

Année 1998 - 1999

Le projet d'établissement prévoyait pour cette année là trois volets :

Volet 1 : Prévention santé :

- Relation des jeunes à la nourriture avec intervention à tous les niveaux pour information et prévention boulimie - anorexie, sensibilisation à l'importance des menus notamment du petit déjeuner, actions en parallèle aux gastronomades et à la semaine du goût.
- Maintien des actions antérieures : prévention toxicomanie - tabagisme - alcoolisme, prévention des M.S.T. et du SIDA, information sur la contraception.

Volet 2 : Protection de l'Enfance

Volet 3 : Education à la citoyenneté avec un calendrier de travail

- Octobre - Novembre : élaboration par le groupe de travail d'un questionnaire destiné aux élèves ayant déjà un vécu de l'établissement (classes de 5^{ème}, 4^{ème}, 3^{ème}).
- Décembre - Janvier - Février : dépouillement de ces questionnaires par des élèves de 6^{ème} qui réfléchiront et essaieront d'envisager des solutions pour que l'ensemble des élèves puisse vivre mieux, en meilleure harmonie aussi bien dans le collège qu'à l'extérieur.
- Mars à Juin : élaboration d'une charte de comportement par ces élèves de 6^{ème} : « Comment faire pour pouvoir vivre mieux ensemble entre jeunes au collège et ailleurs ».

Ce volet n°3 était une nouveauté par rapport aux actions passées et c'est en fait lui qui a pris le dessus et est à ce jour le seul sur lequel l'équipe s'est penchée. Une équipe qui s'est allégée très rapidement puisque pour cette année les personnels de santé et l'assistante sociale n'ont pas participé aux réunions. Sept nouveaux enseignants ont intégré l'équipe au début mais ensuite de nombreuses défections furent constatées. Les personnels ATOS avaient également quitté l'équipe mais le nouvel aide-éducateur s'est intégré au projet.

Les objectifs de l'action

Constatant des problèmes de dégradation des locaux et des attitudes répréhensibles entre élèves (non respect, violence, vols...) nous voulions :

- en premier faire prendre conscience aux élèves de la réalité des problèmes.
- en second mener une réflexion pour rechercher des solutions.
- en troisième élaborer une « charte de comportement ».

La démarche initialement prévue

Elle était conforme au projet d'établissement soit un questionnaire distribué aux élèves ayant déjà vécu au collège Jules Verne (les 5^{ème}, 4^{ème}, 3^{ème}) qui permettrait de faire remonter les problèmes. Le dépouillement des réponses et une réflexion collective par les élèves de 6^{ème} permettrait d'aboutir à la charte. La question posée était suffisamment ouverte et les réponses anonymes. Le libellé de la question : « Quels sont les comportements, les attitudes qui vous ont gêné ces dernières années au collège et à l'extérieur du collège parmi vos camarades ? »

La démarche réellement suivie

Le premier questionnaire : Conforme à celui prévu dès le début, il fut distribué dans les classes par les délégués qui avaient préalablement été informés du but de l'action et en présence de membres de l'équipe. Les réponses devaient être remises anonymement dans une urne placée dans un couloir.

Le bilan : seulement une quarantaine de réponses sur 350 questionnaires distribués. L'équipe se réunit pour une lecture préalable des réponses et constata que ces réponses étaient quasiment toutes focalisées sur deux problèmes existant alors (fin du premier trimestre) : le passage à la cantine et les relations entre les élèves et les surveillants. Aucune réponse exploitable en l'état. Une nouvelle stratégie restait donc à définir.

En revanche, il faut noter qu'une question de fond s'est posée pour certains élèves : répondre ou pas, nos réponses seront-elles prises en compte ? Un article fut même publié dans le journal du collège. Le voici :

Point de vue

Le questionnaire de la Commission Prévention Santé avait pour sujet les actes qui pouvaient nous déranger chez nos camarades et en particulier : la violence. Et si je n'ai pas répondu, c'est tout simplement que je n'avais rien à y mettre. Je pense que les quelques élèves témoignant d'une réelle agressivité ne sont que "des pauvres petits chéris" trop occupés à se regarder le nombril pour se rendre compte que leur plus grand malheur est de s'être fait bousculer involontairement et sans conséquence dans la cohue des escaliers. S'ils ouvraient de temps en temps les yeux sur ce qui se passe ailleurs, ils sauraient vraiment ce qu'est la violence.

Ayant moi-même connu un collège où l'ambiance était assez tendue, je peux vous assurer que nous faisons partie d'un établissement privilégié à ce niveau.

Pourtant certains sont témoins d'actes inadmissibles qui se révèlent être des embryons de violence. Mais un questionnaire n'était peut-être pas la meilleure solution pour en parler, un débat semblerait mieux adapté et délierait plus les langues.

Anne, 3^{ème}

Un nouveau type de questionnement

Abandonnant l'idée d'interroger vaguement l'ensemble des élèves, nous avons choisi de questionner seulement les élèves de 6^{ème} et uniquement sur le déroulement d'une journée. Ainsi grâce à nos cinq classes de sixième nous comptons inventorier une grande partie des problèmes rencontrés au cours d'une semaine ordinaire de vie au collège Jules Verne. L'enquête consistait en une grille (voir annexe II) que chaque élève remplissait au fur et à mesure du déroulement de la journée. Les questionnaires étaient récupérés par un enseignant en fin de journée.

Lorsque l'équipe examina en première lecture les réponses, il fut constaté la richesse des remarques et leur diversité. Même si certains élèves semblaient avoir mal compris le sujet et ont plutôt commenté les cours ou les programmes, beaucoup de questionnaires semblaient exploitables facilement. Nous avons aussi été surpris des nombreuses remarques (positives ou négatives) concernant les locaux et le matériel ce qui prouve à quel point les enfants sont sensibles à cela.

Stratégie d'exploitation

Pour chaque classe nous avons décidé de travailler au cours de deux séquences en présence du professeur d'éducation civique et d'un ou deux membres de l'équipe.

La première séquence devait servir à regrouper tous les problèmes soulevés et à les classer en deux groupes :

- respect des locaux
- respect des personnes

La deuxième séquence devant servir à trouver des pistes de solution.

ZOOM SUR LA PREMIERE SEQUENCE

La séquence avec les élèves a d'abord été préparée par un tri des questionnaires de façon à avoir un échantillonnage large. Six paquets de huit questionnaires furent faits. Les élèves de chaque classe étant répartis en groupe de quatre élèves, chaque groupe s'est vu attribué un des paquets de questionnaires.

La première partie de la séquence consista pour chaque groupe à la lecture des questionnaires (un élève lisant à haute voix pour l'ensemble du groupe). Les adultes présents avaient indiqué dès le début que les problèmes pouvaient être classés en deux ensembles et qu'éventuellement certaines réponses pouvaient être hors sujet. Au bout de dix minutes chaque groupe eu la parole pour donner son idée de classement. Après reformulation des termes « élèves » on retrouve bien les deux groupes qui furent appelés « respect des objets » et « respect entre humains ». Ensuite les élèves reprirent le travail par groupe, à l'écrit cette fois, et classèrent les problèmes rencontrés sous forme d'un tableau à deux colonnes. La fin de la séquence servit à regrouper les réponses. Chaque groupe exposait le fruit de son travail, le tout étant reporté au tableau au fur et à mesure par un professeur.

L'annexe III donne la synthèse des réponses de la classe de 6^{ème} A en fin de 1^{ère} séquence.

Dans d'autres classes la démarche a été légèrement différente mais a abouti au même résultat.

Nos remarques

- Un net intérêt a été manifesté par les élèves qui se sont sentis concernés. Le fait que les questionnaires émanent aussi d'élèves de sixième y est sans doute pour quelque chose et les problèmes soulevés leur semblaient bien réels et vécus.
- En cours de séquence certains élèves ont rapporté de nouveaux problèmes à rajouter à la liste.
- Nous avons noté que lors du travail en groupe et même lorsque les rapporteurs parlaient des problèmes de comportement et de non respect entre élèves sont survenus. Cela nous alertait sur le fait qu'il est difficile pour des enfants de cet âge de prendre conscience de la réalité des faits quand on est soi-même concerné.
- Un regret : le travail dans chaque classe s'est fait sans lien et sans concertation entre les intervenants adultes après la réunion de préparation d'où un léger décalage dans les stratégies. De même aucune réunion permettant une synthèse globale des observations sur le fonctionnement des premières séquences et induisant un affinage des stratégies pour la deuxième séquence n'a eu lieu. Le fait que les soirées étaient prises par les conseils de classe y est pour quelque chose. Il nous semble qu'il aurait fallu trouver dans l'équipe un coordinateur responsable du déroulement de ces séquences et qui aurait fait le lien entre les divers intervenants.

Deuxième séquence

Pour certaines classes les élèves avaient à préparer en commun et pendant une semaine des projets de solutions. Dans d'autres classes la réflexion s'est faite uniquement pendant la deuxième séquence. La première méthode donne de meilleurs résultats. Il convient aussi de ne pas chercher des solutions à tous les problèmes soulevés, c'est en cela qu'une coordination aurait été utile pour la répartition de la recherche de solutions entre les diverses classes de sixième. La difficulté principale est que les solutions envisagées soient réalistes et réalisables : on ne peut pas embaucher des vigiles, multiplier le nombre de surveillants ou agrandir les locaux. Certaines classes ont trouvé surtout des interdictions d'autres des pistes plus exploitables. En revanche une heure semble insuffisante pour mener à bien cette deuxième séquence. De même si la réalisation des activités de la première séquence avec des élèves de sixième est simple et efficace, la recherche de solutions semble difficile pour des enfants de cet âge. Peut être faudra-t-il faire travailler un autre niveau de classes (les classes de quatrième) sur ce deuxième thème car ces élèves ont plus de maturité pour envisager des solutions plus positives.

Le prolongement de l'action

Quoiqu'il en soit, après regroupement des résultats du travail des cinq classes, il a été décidé par le groupe éducation à la citoyenneté de retenir la proposition venant d'une classe : la réalisation de panneaux qui seront ensuite placés aux points stratégiques du collège. La fin de cette année scolaire sera donc consacrée à la recherche des textes à mettre sur les panneaux. Les axes de ce travail seront :

- continuer le travail avec les classes de sixième et en coopération avec les professeurs d'Education civique.
- partager le travail. Certaines classes planchent sur le thème « respect des biens » et d'autres sur le thème « respect des humains ».
- sélectionner seulement certains problèmes (on ne peut pas tout résoudre)
- les textes des messages ne devront pas être des interdictions mais des formules positives et éventuellement humoristiques.

En début de l'année scolaire 1999-2000, des illustrations type BD seront réalisées par des élèves volontaires sous la conduite d'un aide-éducateur (déjà animateur d'un atelier dessin BD mis en place ce troisième trimestre). Les panneaux seront ensuite mis en place.

Bilan temporaire de l'action

Nous sommes maintenant à moins de deux mois du terme de l'année scolaire et nous devons déjà admettre que l'action entreprise n'aboutira pas en Juin comme nous le pensions et qu'elle devra se prolonger l'année prochaine. Cela sous-entend que le travail sera repris par une équipe modifiée (au grès des départs et des arrivées) avec des enfants qui auront changé.

Même si le projet reste inscrit dans le projet d'établissement 1999-2000, nous pouvons regretter cette longue coupure. Enfin, notre action n'étant pas terminée, nous ne pouvons juger de ses effets sur les élèves. Seuls les élèves de sixième ont commencé la réflexion mais ils ont été sollicités sans que l'objectif soit bien clair pour eux.

Nous espérons que la prochaine phase stimulera davantage les élèves et éventuellement les enseignants notamment d'éducation civique et qu'au bout de celle-ci nous pourrions enfin évaluer les effets de l'action « éducation à la citoyenneté » sur les élèves du collège Jules Verne.